



L'humeur du mois

« Pourquoi il est bon d'écouter et de lire Jean-Marc Jancovici... »

Jean-Marc Jancovici est partout, sur les ondes (RTL), les réseaux sociaux (son compte LinkedIn, longs interviews sur demandes, etc.), ... et la bande dessinée avec « Le monde sans fin », réécemment sortie en librairie. Qui est cet ingénieur écolo pronucléaire qui défendrait la décroissance ? Un effet de mode médiatique comme on en voit dans tous les domaines ?

Pour tous ceux qui souhaitent comprendre le réchauffement climatique et ce qu'il implique en termes d'adaptations économiques, il est clairement le premier expert à suivre, pour les raisons suivantes :

- ❖ Esprit libre : par « libre », nous entendons indépendant et compétent. Ingénieur, enseignant (Mines ParisTech), membre du Haut conseil pour le climat, proche des entreprises (inventeur du « bilan carbone » ; co-fondateur de Carbone 4), ses propos ne sont dictés par personne d'autre que lui et ses compétences sur l'ensemble de la chaîne « transition énergétique » ne sont plus à démontrer.
- ❖ Personne engagée : JM Jancovici s'intéresse au sujet depuis près de 30 ans, il est tout sauf dans la mode ! Et il se bat, jour après jour, pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes possibles, dirigeants, responsables, citoyens et consommateurs. Il est présent en commentant aussi bien les politiques publiques que la communication des entreprises, de manière claire et sans concessions, en décryptant ce qui est dit, décidé, pour mettre les avancées et les contradictions en pleine lumière.
- ❖ Courage : c'est le plus célèbre écolo pronucléaire, s'attirant les foudres d'un grand nombre d'écologistes, et avertit que la décroissance va s'imposer à nous, qu'on le veuille ou non, s'attirant les foudres des « pro-business ». Son analyse est simple : pour respecter les engagements de baisse des émissions de gaz à effet de serre, nous devons transformer significativement notre économie, notre société, vers une sobriété de production et de consommation. Et cette transformation profonde, nécessaire, sera d'autant plus violente qu'elle est subie et réalisée en l'absence de nucléaire.
- ❖ Pragmatisme & solutions : avec « The Shift Project » (think tank fondé en 2010), composé d'analystes, de personnalités, d'industriels, il propose des plans de transition pour tous les pans de l'économie française. Le dernier sur le secteur de l'automobile.

Interrogeons nous sur ce qu'il dit : comment financer la transition dans une phase de décroissance ? Quels sont les risques pour la France si elle seule suit les plans proposés et que tous ses concurrents, européens et mondiaux, prennent des chemins différents ?

Il demeure la personnalité à suivre sur la transition énergétique ; ses analyses permettent de se forger ses propres avis sur ce sujet aussi important que complexe. En bref, à Noël, n'hésitez pas à offrir (et lire) « Le monde sans fin », en l'achetant à votre librairie du coin 😊.

Actualités

Déforestation : projet de réglementation de la Commission Européenne pour demander aux entreprises de 6 secteurs (viande de bœuf, cacao, café, huile de palme, soja, bois) de s'engager à ne plus « déforester » d'ici 2025

COP 26 : des engagements constructifs, surtout de la déception. La Chine et l'Inde n'ont pas accepté de s'engager à sortir du charbon, mais d'en diminuer l'utilisation. L'objectif 1,5 degré de réchauffement, officiellement maintenu, ne sera très probablement pas atteint.

Chine : plan pour construire 150 nouveaux réacteurs nucléaires d'ici 2035

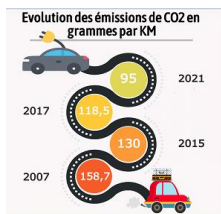
Entreprises : RWE et SSE accélèrent leurs investissements dans les énergies renouvelables

S'informer : sortie du guide OXFAM sur la « fast-fashion » : 7500 litres d'eau sont nécessaire pour la fabrication d'un jean !

« Le saviez-vous ? »

Constructeurs automobiles & régulation dans l'UE

- ❖ Depuis 2020 sur l'ensemble des nouveaux véhicules vendus sur le territoire européen, la moyenne des émissions de gaz à effet de serre ne doit pas dépasser **95g CO₂/km**. Si cette moyenne est dépassée, le constructeur doit payer pour chaque gramme supplémentaire la somme de 95€ par véhicule. D'autres objectifs ont été établis, notamment une réduction de 37,5% des émissions de gaz à effet de serre pour toute la gamme (2021 année de référence) et une interdiction de vente de véhicules thermiques en 2035.
- ❖ Cette régulation a eu un effet visible, puisque les émissions moyennes des nouveaux véhicules vendus en 2020 sur le territoire européen ont diminué de 18% par rapport à 2019.
- ❖ Les ventes de voitures électriques pourraient cependant ralentir dans les années à venir, le secteur étant paralysé par [des pénuries](#) et [un retard](#) du développement de stations de recharge.



¹<https://sciencebasedtargets.org/>
²<https://www.transitionpathwayinitiative.org/sectors/autos>

Comme évoqué dans une précédente lettre, tous les constructeurs automobiles européens sont encore **très loin du seuil de 95 gCO₂/km**, car selon les estimations 2021 du TPI² les deux plus grandes capitalisations boursières européennes Volkswagen et Daimler sont respectivement à **128 gCO₂/km** et **138 gCO₂/km**.

Fideas Capital, via sa méthode **SmartforClimate®** intègre depuis juin les émissions moyennes des gammes et les objectifs SBT¹ permettant ainsi de mesurer au mieux l'impact climatique des différents constructeurs, mais aussi de prémunir les portefeuilles des risques financiers liés aux futures amendes et réglementations.

**Pour aller plus loin****Se tailler un chemin dans la jungle des acronymes !**

Vous lisez, vous entendez régulièrement parler d'ESG, d'ISR, des PRI, maintenant de SFDR ou CSRD ... et plus encore !
Nous voulons vous aider ici à décrypter ces acronymes, et à retrouver du sens dans ce jargon.

Les concepts

ESG : Environnement, Social et Gouvernance, les 3 rubriques où classer les vertus non financières des sociétés.

GES : Gaz à Effet de Serre, les responsables du réchauffement, au 1^{er} rang le CO₂, mais pas seulement (GHG en anglais).

Et aussi ...

ISR : pour [Investissement Socialement Responsable](#), la pratique d'investissement qui intègre les critères ESG dans ses décisions, pour que la finance respecte mieux l'homme et la planète (SRI en anglais), c'est aussi le nom du label que peuvent obtenir les produits financiers.

ODD : pour [Objectifs du Développement Durable](#), au nombre de 17, pour un monde plus juste et une planète qui dure, d'Eradication de la pauvreté (1) à Education (4), protection de la Vie aquatique (14) ou Justice et Paix (16), en passant par la lutte contre le Changement Climatique (13). Ils sont d'abord de la responsabilité des Etats, mais le privé peut contribuer (SDG en anglais)

SNBC : pour [Stratégie Nationale Bas Carbone](#), qui regroupe l'ensemble des politiques publiques françaises et orientations pour la transition vers une économie bas carbone.

Les acteurs

ADEME : [Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie](#), aujourd'hui Agence de la transition écologique, participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable, dans l'économie réelle, mais aussi en finance. Une mine d'informations pour comprendre le sujet.

GIEC : [Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat](#), créé à l'initiative de l'ONU, organisme intergouvernemental, n'est pas un centre de recherche, mais d'analyse de toute la recherche existante sur le sujet, pour en donner les conclusions, de plus en plus consensuelles, aux gouvernements (IPCC en anglais).

COP : [Conférence Of the Parties](#), encore à l'initiative de l'ONU, un cycle de conférences intergouvernementales annuelles, débutant en 1995 et dédiées au changement climatique, c'est la 21^{ème} en 2015 qui a produit l'Accord de Paris, accord collectif, engageant mais non contraignant, qui vise à limiter le réchauffement, initialement à 2°C.

PRI : [Principles for Responsible Investment](#), une très large association d'investisseurs, pour la promotion de pratiques d'investissement responsable et d'assistance à ses membres pour la mise en œuvre de ces pratiques. De plus en plus de gérants d'actifs en sont membres, dont Fideas Capital. L'ONU soutient les PRI, sans les contrôler.

CDP : [Carbon Disclosure Project](#), une Organisation non gouvernementale qui se charge de recevoir les chiffres des entreprises, sur les émissions de GES dont elles sont directement ou indirectement responsables. Elle alimente en données les grandes agences de notation environnementales.

Et aussi

TCFD : pour [Task Force on Climate Related Financial Disclosures](#), groupe de travail de professionnels non étatiques, créé en 2015 par le G20 pour émettre des recommandations sur comment les entreprises doivent communiquer sur leurs chiffres carbone et climat, leur gestion de ce risque, leur stratégie à cet égard et la gouvernance qui pilote cette stratégie. Michael Bloomberg en est le Président.

SBTi : pour [Science Based Targets initiative](#), ici un partenariat entre acteurs du développement durable, dont le CDP et le WWF, qui a établi, scientifiquement, des trajectoires de transition vers la neutralité carbone dans chaque secteur d'activité, auprès de qui les entreprises peuvent s'engager, se faire aider à définir leurs objectifs de neutralité carbone et formaliser leur engagement à les atteindre.

JRC : pour [Joint Research Center](#), le centre de recherche scientifique de la Commission européenne, il intervient sur de nombreux sujets, surtout dans le domaine des activités non financières, pour étayer la réglementation, notamment celles des produits et processus de production. Le JRC a récemment conclu que l'énergie nucléaire ne présentait pas de risques supérieurs aux éoliennes.

Les règles

SFDR : [Sustainable Finance Disclosure Regulation](#), définit ce qu'est un fonds ou mandat d'investissement durable, plus ou moins engagé (Articles 8 et 9), ou qui ne l'est pas (Article 6) et, pour tous, différents niveaux de reporting, plus ou moins détaillé, chiffré, sur ce qui fonde leur durabilité.

MIF : [Marchés d'Instruments Financiers](#), Directive européenne à très large portée, dont le conseil en investissement sur fonds et mandats. Une évolution récente a ajouté aux questions d'adéquation, permettant de conseiller un client, des questions sur son intérêt pour la durabilité de ses investissements qui entreront prochainement en vigueur (en anglais MIFID, Markets In Financial Instruments Directive)

Et aussi ...

PAI : pour [Principal Adverse Impacts](#), au sein du reporting SFDR, la mesure chiffrée des incidences négatives des sociétés qui composent un portefeuille, en matière environnementale et sociale ; pour ne pas servir un objectif au détriment d'un autre.

CSRD : pour [Corporate Sustainability Reporting Directive](#), qui impose et régit la publication par les entreprises des mesures chiffrées, environnementales et sociales, de leur impact, afin que les investisseurs puissent eux-mêmes analyser et reporter.

LEC : pour [Loi Energie et Climat](#), dont notamment l'Article 29, qui ajoute en France une obligation de reporting environnemental des fonds d'investissement, et celle, pour chacun, d'annoncer son programme et calendrier d'amélioration.